

Le serpent monétaire européen

Source: CVCE. European Navigator. Étienne Deschamps.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/le_serpent_monetaire_europeen-fr-d4f8d8aa-a518-4e56-9e19-957ea8d54542.html

Date de dernière mise à jour: 08/07/2016



Le serpent monétaire européen

Les pays européens sont gravement touchés par les troubles monétaires de la fin des années soixante et du début des années soixante-dix. La dévaluation du franc français, la réévaluation du mark allemand (DM) ou l'effondrement du système monétaire international de Bretton Woods sont autant de facteurs qui déstabilisent les marchés européens. Or, pour réaliser un marché commun, les taux de change entre les monnaies des États membres doivent être fixes.

Le ministre allemand de l'Économie et des Finances, Karl Schiller, prône une politique de stabilité rigoureuse pour sortir de la crise. La France, hésitante dans un premier temps, finit par rejoindre son partenaire allemand dans son désir de stabilité monétaire. Les Accords de Washington (*Smithsonian Agreement*) du 18 décembre 1971 fixent de nouvelles parités entre les monnaies européennes et le dollar. Mais ils mettent également en place le tunnel monétaire en élargissant les marges de fluctuation des principales monnaies européennes autour d'un taux pivot (2,25 %). Réuni à Bâle le 10 avril 1972, le Comité des gouverneurs des banques centrales européennes instaure un système additionnel de rétrécissement des marges. L'"Accord de Bâle" donne ainsi naissance au Serpent monétaire européen dans le tunnel. Entré en vigueur le 24 avril 1972, le serpent permet l'intervention des banques centrales en monnaies européennes dans les limites des marges de fluctuation réduites à 2,25 % correspondantes aux marges autorisées entre le dollar et les monnaies des Six. Le serpent est donc réduit de moitié par rapport à la largeur du tunnel. Alors que le processus d'adhésion à la CEE est en cours, la livre sterling, la livre irlandaise et la couronne danoise rejoignent le serpent le 1er mai 1972. Faisant l'objet de nouvelles spéculations au même titre que le dollar, ces trois monnaies sont pourtant contraintes d'en sortir quelques semaines plus tard.